

ÉCHO, PARADOXE, FEINTISE : LES TRAITS DÉFINITOIRES DE L'IRONIE ?¹

DEUX PARADIGMES PRAGMATIQUES : LA PRAGMATIQUE INTÉGRÉE ET LA PRAGMATIQUE COGNITIVE

Chronologiquement, en pragmatique, dans l'espace de recherche francophone, trois théories sur l'ironie ont fait leur chemin parallèlement : la théorie des mentions ironiques élaborée par Sperber et Wilson (1978), la théorie de l'ironie comme contradiction argumentative élaborée par Berrendonner en 1981 et la théorie de la polyphonie, conçue par Ducrot en 1984. Si des versions légèrement modifiées sont apparues au cours des dernières années, il n'en reste pas moins que les fondements de ces théories ont été posés lors de la première version qui se veut dans chacun des cas un article programmatique.

Nous partons du constat que dans la pragmatique, discipline dans le cadre de laquelle nous situons notre recherche, deux types d'approches de l'ironie se distinguent selon la façon dont leurs tenants se positionnent par rapport au phénomène de la figuralité : (i) les approches francophones qui essaient de récupérer avec les outils de la pragmatique l'héritage de la rhétorique antique (Berrendonner 1982, 2002, 2009, Kerbrat-Orecchioni 1978, Perrin 1996) et (ii) les approches anglo-américaines dont les tenants refusent pour la plupart de voir l'ironie comme un double niveau de sens : dénoté et connoté, littéral vs dérivé, s'opposant ainsi à la tradition rhétorique. Bien que née dans l'espace francophone de recherche, la théorie polyphonique de Ducrot refuse elle aussi une conception de l'ironie comme sens dérivé d'un sens littéral. Ce positionnement théorique partagé par rapport à la figuralité de l'ironie est un des rares points communs que la théorie de Sperber et Wilson partage avec la théorie ducrotienne de la polyphonie. Entre les deux types d'approche, la principale distinction relève d'un choix théorique qui a des répercussions sur la définition même de l'ironie.

Tandis que les approches référentialisto-cognitivistes envisagent l'ironie comme un écho et en font un trait définitoire, les approches aréférentialistes explorent le versant argumentatif de l'ironie en mettant en avant la contradiction argumentative qui la sous-tend. Un regard contrastif entre ces deux approches porterait à croire que les traits définitoires de l'ironie : écho et contradiction argumentative sont loin de faire l'objet d'un consensus.

¹ Cette recherche a été menée dans le cadre du projet intitulé « Mécanismes de fonctionnement de l'ironie dans la presse satirique de langue française », projet n^o PBFPR1-137183 financé par le Fonds National Suisse pour la Recherche Scientifique.

Nous montrerons à travers un regard théorique et une analyse de corpus que l'ironie est un phénomène protéiforme et en tant que telle, elle peut faire émerger tantôt l'un, tantôt l'autre, tantôt les deux des traits qui font débat parmi les théoriciens.

L'IRONIE À L'ÉPREUVE DE DEUX TYPES D'APPROCHE : RÉFÉRENTIALISTE ET ARÉFÉRENTIALISTE. LA THÉORIE DE LA POLYPHONIE ET LA THÉORIE DES IRONIES COMME MENTIONS.

L'objectif des deux théories est d'arriver à expliquer le fonctionnement de l'ironie à travers l'appareil conceptuel mis en place pour rendre compte entre autres des formes de discours traditionnellement désignées par les étiquettes terminologiques : rapporté direct, indirect, indirect libre.

Le corpus sur lequel s'appuient les deux théories est constitué d'exemples pour la plupart fabriqués, le plus souvent des dialogues. Ce genre de corpus est limitatif, en ce sens que les observations que les auteurs mentionnés en ont tirées n'arrivent pas toujours à rendre compte de la façon dont l'ironie fonctionne dans le cas des discours écrits, monologiques.

Voyons maintenant comment la théorie de la pertinence développée par Sperber & Wilson (1981¹) dans le cadre de la pragmatique cognitive arrive à rendre compte de l'ironie. L'hypothèse de départ est de dire qu'il est possible de rendre compte de façon unitaire de tous les cas d'ironie à travers la théorie des mentions. Cette hypothèse s'appuie sur l'observation que certaines ironies peuvent être expliquées à travers la notion d'écho tandis que d'autres peuvent très bien être analysées comme des sens figurés (dérivés du sens littéral). Comme la notion même de sens littéral pose un certain nombre de problèmes théoriques², Sperber & Wilson précisent bien le choix devant lequel ils ont été mis lorsqu'ils devaient décrire le phénomène de l'ironie : soit admettre l'existence de plusieurs mécanismes de fonctionnement et s'attarder à les décrire séparément, soit construire un appareil conceptuel qui rende compte de tous les cas de figure à travers un seul mécanisme. Leur choix a été le deuxième selon l'enjeu déclaré de leur théorie : un plus grand pouvoir de généralisation et d'explication du phénomène de l'ironie.

L'ironie est envisagée comme une mention qui revêt toutes les formes déjà recensées par les auteurs. Il peut s'agir d'un écho *manifeste* comme dans l'exemple : « *Ce temps est splendide !* » (lorsqu'on a annoncé à la météo, avant le départ des interlocuteurs un temps splendide) ou d'un écho plus lointain dans le contexte où les interlocuteurs ont évoqué tout l'hiver les promenades qu'ils feraient au soleil en été. En l'absence de tout énoncé antérieur, « ce temps est splendide ! » fait écho à des

¹ Même si nous avons indiqué la première édition du livre en anglais, pour les citations nous nous référons à la traduction de 1989, parue chez Minuit.

² « Même en s'en tenant aux sens littéraux étroitement définis, la plupart des énoncés sont ambigus. Ils comportent souvent plusieurs ambiguïtés indépendantes qui se multiplient pour donner le nombre de sens de la phrase. (...) Si aux sens littéraux il faut rajouter des sens figurés liés aux premiers par des relations floues de ressemblance, de contiguïté, d'inclusions et d'inversion, l'ensemble des interprétations possibles cesse jusqu'à preuve du contraire d'être énumérable. Ainsi, la notion de sens figuré, qui semble bien commode tant que l'on s'en tient à la rhétorique des figures devient, au contraire, une source de difficulté dès que l'on considère l'interprétation des énoncés sous tous ses aspects. » (Sperber & Wilson, 1978 : 401)

ÉCHO, PARADOXE, FEINTISE : LES TRAITS DÉFINITOIRES DE L'IRONIE ?

espoirs déçus. Dans ce dernier cas aussi, un écho quoique lointain est néanmoins discernable.

Entre les formes d'écho explicite (manifeste) et les formes d'écho évoqué (implicite) la ligne de démarcation n'est jamais nette, observation qui amènent Sperber et Wilson à définir *toutes les ironies comme des mentions ayant un caractère d'écho : écho plus ou moins lointain, de pensées ou de propos, réels ou imaginaires, attribués ou non à des individus définis.*(1978 : 408-409)

En dépit de ce problème méthodologique auquel se voit confronté tout chercheur travaillant sur l'ironie, la théorie de Sperber & Wilson a permis des avancées considérables dans l'étude de l'ironie, qui méritent d'être soulignées.

Elle a permis notamment de surmonter l'épineuse question héritée de la rhétorique antique sur la distinction entre sens littéral et sens dérivé¹. La nouvelle définition de l'ironie comme mention a l'avantage d'expliquer un plus grand nombre d'exemples par rapport à la théorie classique qui réduit l'ironie à une antiphrase². Elle a surtout mis en avant le fait que l'ironie est loin de se réduire à une simple antiphrase et qu'il fallait aller plus loin dans la description de son fonctionnement en montrant les raisons pour lesquelles l'ironiste chercherait à communiquer indirectement son attitude.

Néanmoins, elle présente l'inconvénient d'assimiler l'ironie à une catégorie très vaste de mentions échoïques qui héberge toute la panoplie des formes de discours rapporté qui n'ont pas toujours un rendement ironique. La conséquence directe de cette théorie englobante a fait perdre de vue aux auteurs la différence spécifique de l'ironie par rapport aux autres formes de mentions.

De plus, la notion d'écho ne reçoit pas une définition technique, ce qui peut créer l'impression que *la mention se confond avec l'écho* au point de donner une définition circulaire de l'ironie : « toutes les ironies sont des mentions ayant un caractère d'écho plus ou moins lointain de pensées ou de propos... ». Ce ne sera que plus tard, dans les quelques pages de l'ouvrage sur la pertinence que Sperber & Wilson (1989) vont tenter de tirer au clair la notion d'écho.

Lorsqu'une interprétation³ doit sa pertinence au fait que le locuteur se fait à sa façon l'écho des propos ou des pensées d'autrui, nous dirons que cette interprétation est échoïque. (...) En représentant l'énoncé d'Untel, les opinions d'un certain type d'individu ou la sagesse populaire, et ce, d'une manière manifestement sceptique, amusée, surprise, triomphante,

¹ L'alternative proposée par Sperber & Wilson consiste à dire que l'ironie dans leur acception requiert une seule étape interprétative (*one stage approach*), contrairement à la tradition rhétorique dont se revendique Grice, qui envisageait l'ironie comme un trope à deux étapes interprétatives (*two stage processing*): la première étape est celle de l'appréhension de la signification du texte/ énoncé, la deuxième étape est celle du rejet de la première signification moyennant l'application de principes pragmatiques (cf. les maximes conversationnelles de Grice) et de la réinterprétation de l'énoncé / texte.

² Notons que Sperber et Wilson ne prennent jamais en considération la définition de l'ironie comme figure de pensée (diffuse dans un texte entier) lorsqu'ils parlent de la théorie classique. Les antiques eux-mêmes avaient souligné la difficulté de poser des frontières entre les deux types d'ironie.

³ Dans la théorie de la pertinence, la notion de mention est remplacée par une notion plus générale d'interprétation qui illustre le caractère sui-référentiel du langage. On a un usage interprétatif d'une forme propositionnelle lorsqu'elle est employée « non pas pour se représenter elle-même, mais pour représenter une autre forme propositionnelle à laquelle elle ressemble plus ou moins. » (Sperber & Wilson, 1989 : 356) L'étiquette terminologique *usage interprétatif* vient du fait que l'énoncé interprète une pensée du locuteur, pensée qui est elle-même une interprétation d'une pensée d'autrui.

LA MAUVAISE PAROLE

approbatrice ou désapprobatrice, le locuteur peut exprimer sa propre attitude à l'égard de la pensée dont il se fait l'écho. (Sperber & Wilson, 1989 : 358)

La distinction entre un usage interprétatif comme le discours indirect et un usage interprétatif échoïque comme l'ironie réside dans le fait que l'interprétation a un caractère purement informatif : elle informe l'auditeur sur ce qu'a dit ou pensé Untel, alors que dans le deuxième cas de figure, l'énoncé tire sa pertinence du fait qu'il communique l'attitude du locuteur à l'égard des propos ou de la pensée dont il se fait l'écho. Nous considérons que cette distinction ne rend pas compte de manière satisfaisante de la nécessité de distinguer une sous-classe d'interprétations échoïques à l'intérieur de la classe des usages interprétatifs. Le caractère purement informatif du discours indirect est un argument difficilement démontrable dans la mesure où chaque énoncé sert à communiquer d'une manière ou d'une autre l'attitude du locuteur. Si on veut maintenir cette thèse, il faudrait démontrer pourquoi le locuteur choisit d'avoir recours au discours rapporté indirect et non pas au discours direct.

Nous aimerions donc souligner le caractère trop général et généreux de la notion de mention/ interprétation qui risque de se confondre avec beaucoup de choses. La mention échoïque peut être un propos ou une pensée, réelle ou imaginaire, une attente, un espoir, une norme culturelle ou de conduite. La reconnaissance du caractère échoïque des propos du locuteur ironiste sera faite moyennant leur pertinence dans un contexte donné.

Deuxièmement, les auteurs excluent la possibilité pour le locuteur ironiste d'*employer* et de *mentionner* à la fois le contenu propositionnel véhiculé. De ce fait, ils n'évoquent jamais l'attitude de feintise du locuteur journaliste, mais une gamme d'attitudes implicites (rejet, désapprobation, dissociation, mépris) qu'il communique par le fait de *faire écho* à des pensées ou des propos dépourvus de justesse ou de pertinence. Le paramètre attitudinal qui rentre en ligne de compte dans la définition de l'ironie sera analysé de façon minutieuse par la plupart des chercheurs ayant travaillé sur le phénomène de l'ironie. Nous y reviendrons dans la section suivante.

Enfin, un des mérites majeurs de la théorie des mentions échoïques est d'avoir ouvert un débat sur la cible visée par l'ironiste. Selon les tenants de cette théorie, l'ironie prend pour cible « les personnes ou les états d'esprit, réels ou imaginaires, auxquels elle fait écho. C'est le mécanisme même de l'écho qui détermine la cible et non pas l'éventuel contenu critique de l'énoncé ou la méprise du destinataire. » (Sperber & Wilson, 1978 : 411)

Comparée à la théorie classique de l'ironie qui voyait dans la paraphrase par antiphrase de l'énoncé ironique l'attitude critique de l'ironiste par rapport au point de vue énoncé, la théorie des mentions prévoit que la source même de l'écho est la cible de l'ironiste. Selon le degré de netteté de l'écho, on a une cible bien ou moins bien déterminée. Le seul reproche qu'on pourrait formuler eu égard à la problématique d'identification de la cible de l'ironie est la volonté de Sperber & Wilson de trouver dans un premier temps à l'intérieur même du discours une cible bien précise. Si, au contraire, l'écho n'est pas immédiat, mais lointain, ils diront que la cible est indéterminée. Or, au lieu de chercher une cible plus ou moins déterminée de l'ironie, on gagnerait en précision en envisageant le fait que l'ironiste prend pour cible toute personne susceptible d'endosser les paroles, pensées, états d'esprit auxquels il fait écho. Que cette personne soit identifiable avec précision dans le discours, cela ne tient qu'au choix de l'ironiste. Dans les termes de Ducrot, l'ironiste

ÉCHO, PARADOXE, FEINTISE : LES TRAITS DÉFINITOIRES DE L'IRONIE ?

cherche à faire ressortir le caractère absurde d'un point de vue et partant, celui de toute personne susceptible de l'endosser.

*

Commençons la discussion sur l'**approche aréférentialiste** par la définition **ducrotienne** de l'ironie.

Parler de façon ironique, cela revient pour un locuteur L, à présenter l'énonciation comme exprimant la position d'un énonciateur E, position dont on sait par ailleurs que le locuteur L n'en prend pas la responsabilité et, bien plus, qu'il la tient pour absurde. Tout en étant donné comme le responsable de l'énonciation, L n'est pas assimilé à E, origine du point de vue exprimé dans l'énonciation. (Ducrot, 1984b : 211)

Cette définition met à mal, du moins partiellement, l'approche aréférentialiste dans la mesure où l'attitude de dissociation du locuteur ironiste par rapport au point de vue « absurde » de l'énonciateur est repérée grâce à ce que Ducrot appelle une « évidence situationnelle ». Il peut s'agir également d'une information à puiser dans la compétence encyclopédique des interprètes de l'acte ironique ou de toute autre forme d'un savoir partagé qui n'est pas directement inscrit dans la matérialité de l'énoncé ironique. Or, la référence à une réalité extralinguistique contrevient aux postulats mêmes de la pragmatique intégrée. Cet écueil de la théorie polyphonique est difficilement surmontable dans le cadre du paradigme pragmatique ducrotien. Les difficultés que rencontre une théorie aréférentialiste par rapport à la problématique de l'ironie surgissent très vite lorsqu'on est confronté à des exemples faisant intervenir un savoir partagé extralinguistique.

Concernant maintenant le caractère absurde/paradoxal¹ du point de vue mis en scène par le locuteur journaliste, Ducrot (1984) ne précise pas sur quelles bases l'interprète de l'ironie est amené à le juger absurde/ irrationnel². Cet aspect non élucidé de sa théorie l'amènera souvent à se livrer à des distinctions théoriques qui ne sont pas convaincantes³.

Si on prend maintenant l'exemple d'ironie rebattu par tous les pragmaticiens : Quel beau temps ! (sous une pluie glaciale)⁴, on est vite amené à se

¹ Dans le chapitre VIII du livre « Le dire et le dit », Ducrot ne donne pas un sens technique aux notions d'absurde ou de sens paradoxal. Une définition technique de ces termes applicable dans le domaine de la sémantique pragmatique sera proposée en 1998, dans l'article intitulé « Le problème du paradoxe dans une sémantique argumentative ».

² Notons que Ducrot (1984) même dans le chapitre sur l'ironie sera amené à se déclarer peu satisfait des analyses polyphoniques qu'il propose pour les exemples d'énoncés ironiques négatifs. Plus tard, dans un article de 2010, il proposera une analyse contrastive de l'ironie et de la négation moyennant les outils de la théorie argumentative de la polyphonie, qui, sans abandonner le postulat de base de la pragmatique intégrée (l'argumentativité inscrite dans la langue), va s'attarder à expliquer que l'ironiste construit une image complexe de soi-même à travers son énonciation. Plus concrètement, en partant de l'idée que « chaque énoncé attribue une fonction discursive à chacun de ses contenus, le locuteur construit une image de soi-même en tant que responsable de l'énoncé et donc de cette fonction ». (Idem : 175) Dans le cas d'un énoncé négatif non-ironique, le contenu présenté comme absurde/ intenable est exclu par le locuteur. En revanche, dans un énoncé ironique, d'une part, le locuteur se construit une image d'être déraisonnable, naïf, et d'autre part, le contenu présenté est conçu (construit dans l'énonciation elle-même et non pas relevant d'une opinion antérieure du locuteur).

³ Nous faisons référence à la distinction locuteur être du monde/ être de discours qui a été proposée par Ducrot entre autres pour résoudre le problème des énoncés ironiques négatifs et des énoncés auto-ironiques.

⁴ Notons que cet exemple que Sperber & Wilson rangent dans la classe des ironies typiques est remplacé par les différents auteurs qui l'interprètent dans des contextes à chaque fois différents.

rendre compte qu'une théorie aréférentialiste n'arrive pas à l'expliquer pour la simple raison que la référence au monde extra-linguistique n'entre pas en ligne de compte pour une théorie qui prend pour postulat de base la virtualité argumentative de la langue.

DE L'IRONIE COMME CONTRADICTION ARGUMENTATIVE (BERRENDONNER 1982, 2002) OU COMME PARADOXE (CAREL 2011, DUCROT 2010)

Si Sperber et Wilson rejettent d'emblée la conception figurale, essayant toutefois d'intégrer dans leur théorie les acquis de la rhétorique, de la pragmatique et de la sémantique, Berrendonner se pose dès le début (1982) en tant que rhétoricien adepte d'une approche figurale et cherche à trouver un vase communicant entre la rhétorique de l'antiquité et la pragmatique contemporaine. Le linguiste propose une définition de l'ironie comme contradiction argumentative.

Je partirai de l'idée qu'il existe une classe de figures dont le point commun est la pratique d'un double jeu énonciatif. Ce procédé consiste à combiner en une seule et même énonciation des indices aptes à provoquer des inférences divergentes, voire contradictoires, et à entretenir ainsi le doute de l'interprète sur les intentions communicatives de l'énonciateur. (Berrendonner, 2002 :114)

Cette définition lui permettra de rendre compte de l'attitude de *feintise* ou de *double jeu énonciatif* qui avait également préoccupé Sperber & Wilson. Si pour ces derniers l'ironie est un cas de mention doublée d'une attitude de rejet, mépris, désapprobation du locuteur par rapport au point de vue introduit, pour Berrendonner (1982, 2002) l'ironie est un cas d'emploi et de mention à la fois.

L'effet d'antiphrase réside précisément en ceci : une énonciation EI se donne à la fois comme affirmation de p et comme qualification péjorative d'une autre énonciation, Eo, portant sur le même contenu, et mentionnée en écho. Cette qualification péjorative de Eo reste tout à fait implicite. (Berrendonner 1982 : 214)

En se situant dans une perspective argumentative, Ducrot (2010) revisite sa définition de l'ironie moyennant les notions de *mode de présentation*¹ d'un contenu et de *fonction discursive*². Ainsi, dans le fameux vers de Boileau « Quinault est un Virgile », l'ironie repose sur le blocage de toute possibilité d'enchaînement à partir de cet énoncé. La suite *Les Modernes sont inférieurs aux Anciens* serait perçue comme pragmatiquement inacceptable. Par contraste, le même vers dans une lecture sérieuse peut faire l'objet d'un enchaînement comme : « Quinault est un mauvais poète : *Les Modernes sont inférieurs aux Anciens* ». D'où la définition de l'ironie comme un contenu exclu du point de vue de sa fonction discursive, mais conçu du point de vue du mode de présentation.

Encore plus ancrée dans une démarche argumentative, la définition de l'ironie proposée par Carel (2011) utilise les outils de la Théorie des Blocs

¹ *Les modes de présentation* des contenus sont au nombre de trois selon la Théorie Argumentative de la Polyphonie (Carel 2011). Ainsi, un locuteur peut présenter un contenu propositionnel sur le mode du conçu (contenus présentés comme construits dans l'énonciation elle-même et non pas comme relevant d'une opinion antérieure du locuteur), sur le mode du trouvé (énonciation historique où les faits se racontent d'eux-mêmes) ou sur le mode du reçu (les contenus indiqués dans la complétive des énoncés commençant par un préfixe analogue à *X dit que, on dit que, il paraît que*)

² *Les fonctions textuelles* sont toujours au nombre de trois : (i) contenu pris en charge (L peut enchaîner sur un tel contenu) (ii) accordé (présupposé), (iii) exclu ou rejeté (la négation)

ÉCHO, PARADOXE, FEINTISE : LES TRAITS DÉFINITOIRES DE L'IRONIE ?

Sémantiques (TBS) pour rendre compte des deux traits définitoires de l'ironie : la contradiction argumentative (ou le paradoxe) et la feintise.

Un énoncé comme « *Tous les conciles sont INFAILLIBLES sans doute, car ils sont composés d'hommes* » (Voltaire, *Candide*) est susceptible de deux lectures. Une lecture sérieuse, non-ironique où le terme argumentatif *INFAILLIBLE* donne lieu à l'aspect¹ [composé d'être parfaits DONC infaillibles] qui reflète l'enchaînement² [les conciles sont composés d'hommes DONC ils sont infaillibles]. Et une deuxième lecture où le terme argumentatif *HOMME* donne lieu à l'aspect [imparfait DONC faillible] en décalage avec l'enchaînement [composé d'être parfaits DC infaillibles].

On voit à travers cette définition de l'ironie comme un paradoxe absurde qui engendre un décalage entre un aspect activé par un terme argumentatif et un enchaînement que l'ironie est une figure de réception dans la mesure où le lecteur-destinataire décide d'activer un aspect argumentatif ou un autre. Une autre observation qui se dégage de l'analyse de cet exemple est que l'écho n'est nullement un trait nécessaire de l'ironie. Aucune trace d'un écho manifeste ou évoqué au sens de Sperber & Wilson n'y est décelable. Ce qui nous a conduit à nous interroger sur la pertinence d'une théorie englobante qui rende compte de tous les cas d'ironie, selon l'objectif déclaré de Sperber & Wilson.

En prenant le contre-pied de ces linguistes et en confrontant les outils des deux approches référentialiste et aréférentialiste à un corpus tiré de la presse satirique, nous défendons une conception de l'ironie comme phénomène protéiforme où les traits définitoires de l'ironie peuvent agir tantôt de manière indépendante, tantôt de manière conjointe. L'avantage de cette conception de l'ironie est de ne pas défendre avec obstination l'idée qu'on puisse enfermer dans le moule d'une définition un phénomène aussi complexe et à la fois de ne pas faire *tabula rasa* des apports de chacune de ces théories dans le champ de la pragmatique.

À partir du moment où nous admettons que les traits de l'écho, de la feintise et de la contradiction argumentative agissent tantôt de manière indépendante, tantôt de manière conjointe, nous sommes en droit de postuler le caractère graduel de l'ironie selon la saillance de l'un ou l'autre de ces traits.

L'IRONIE COMME PHÉNOMÈNE GRADUEL ET PROTÉIFORME

À l'appui de cette hypothèse une citation de Hamon (1996 : 87) qui propose à partir de l'analyse d'un corpus littéraire quelques éléments de réponse :

Il n'y a pas de catégories de signes ou de constructions linguistiques spécialement dévolues à la signalisation de l'effet d'ironie. Tout fait de style, tout fait d'écriture « voyant », non subliminal a vocation à devenir un signal d'ironie. Mais ces signaux auront d'autant plus de chance de servir efficacement l'intention ironique qu'ils seront : (i) plus explicites, (ii) plus nombreux et convergents, (iii) qu'ils auront un certain lien avec les matériaux

¹ Les aspects argumentatifs constituent, selon la TBS, des schémas que les mots ou morphèmes de l'énoncé transforment ou encore concrétisent en discours. (cf. Carel 2011)

² L'enchaînement argumentatif est dans la TBS « une suite de deux phrases syntaxiques reliées par une conjonction du type de *donc* ou du type de *pourtant*. Tout enchaînement argumentatif constitue un seul énoncé. La notion d'enchaînement est indépendante des notions logiques de raisonnement et de concession. (cf. Carel 2011)

LA MAUVAISE PAROLE

ou les opérations fondamentales du discours ironique, notamment la contrariété, la distance, l'évaluation et la « mise en degrés ».

Pour commencer, regardons les quatre exemples suivants de façon contrastive :

(a) *Le Canard enchaîné, Minimares*

Sarkozy à propos de Carla : « Elle s'était préparée à cet exercice. Elle était très stressée. Vous savez, c'est pas facile d'avoir toutes les caméras braquées sur vous quand vous sortez de voiture ».

Surtout quand on s'est entraîné depuis des années en menant une brillante carrière de top-modèle et de chanteuse...

Enchaînement reconstitué à partir de la déclaration du locuteur Sarkozy : [Caméras braquées DC stress].

Top-modèle (terme argumentatif) développe l'aspect : [habitude des caméras DC neg stress]

(a') **Pourtant** elle s'est entraînée depuis des années en menant une brillante carrière des top-modèle et de chanteuse. (non-ironique)

(b) *Canard enchaîné, Minimares*

Nicolas Sarkozy, dans un message au secrétaire général des Nations unies, a assuré que la lutte contre le sida était une « exigence politique et morale » (« Les Échos », 6/8). C'est **sans doute** au nom de cette « exigence » que la France n'a envoyé aucun ministre à la conférence de Mexico contre le sida.

(b') C'est au nom de cette « exigence » la France n'a envoyé aucun ministre à la conférence de Mexico contre le sida. (l'ironie est toujours de mise)

(c) *Le sketch du sénateur, Tu l'as dit, bouffi !, Marianne, 14 au 20.02.2009*

Bruno Sido, rapporteur du Grenelle de l'environnement, a eu cette drôle de réplique, le 4 février au Sénat : « Je ne suis qu'un modeste paysan ! » Gros exploitant agricole en Haute-Marne, mais aussi président du conseil général depuis plus de dix ans et sénateur (UMP) depuis sept ans, Sido est **sans doute** un paysan « modeste ».

(c') Gros exploitant agricole, mais aussi président du conseil général depuis plus de dix ans et sénateur depuis sept ans, Sido est un paysan « modeste ». (l'ironie est toujours de mise)

(d) [extrait du débat pour les élections présidentielles, mai 2012]

N. Sarkozy – Le rassemblement c'est quand on parle au peuple de la France, à tous les Français. Je ne suis pas l'homme d'un parti, je ne parle pas à la gauche. Le rassemblement c'est de parler à tous, y compris à ceux qui n'ont pas vos idées.[...] Parce que lorsque l'on est président de la République, on est président, bien sûr de ceux qui ont voté pour vous, mais on l'est aussi de ceux qui n'ont pas voté pour vous. C'est **peut-être** ce qui fait notre différence. F. Hollande - C'est sans doute ce qui fait notre différence.

(d') Sarkozy- C'est ce qui fait notre différence. (l'ironie n'est plus de mise si on supprime l'adverbe **peut-être**)

Le test que j'ai appliqué à ces exemples a consisté en la suppression des mots qui me semblaient intuitivement responsables du déclenchement d'une lecture ironique et par la suite, si l'ironie se révélait perceptible même en leur absence, j'ai décrit les enchaînements susceptibles de faire ressortir la contradiction argumentative et/ ou mode de présentation d'un contenu paradoxal. Parmi ces mots à rendement ironique, *surtout* (ex. a) et *peut-être* (ex. d) ont été considérés comme déclencheurs dans la mesure où leur suppression fait disparaître l'ironie. Dans le premier exemple (a), *surtout* introduit sur la voix du locuteur journaliste ou du monde (à cause de « on s'est entraîné ») un terme argumentatif *top-modèle* qui

ÉCHO, PARADOXE, FEINTISE : LES TRAITS DÉFINITOIRES DE L'IRONIE ?

déploie l'aspect tout à fait normatif : [habitude des regards DC négation stress]. Ce qui déclenche la lecture ironique réside dans la manière ridicule dont l'enchaînement récupéré dans le discours de Sarkozy illustre cet aspect normatif.

Dans l'ex. (d), il s'agit pour le locuteur d'introduire un contenu hautement subjectif concernant sa conception de la notion de rassemblement sur un mode très prudent, faiblement pris en charge, moyennant l'adverbe *peut-être*. Sa suppression fait disparaître l'effet ironique, car elle laisse place à une interprétation de *prise en charge par défaut* sur le mode du locuteur qui conviendrait mieux à un contenu subjectif.

Dans les ex. (b) et (c), étant donné que le test de la suppression n'efface pas la possibilité d'une lecture ironique, nous avons considéré que l'apport sémantique de *sans doute* est de signaler le renforcement de la prise en charge du contenu introduit.

L'analyse succincte de ces exemples nous a permis d'illustrer l'idée de départ selon laquelle les deux traits de l'ironie : la feintise et la contradiction argumentative peuvent agir conjointement comme dans les ex. (a) ou (b) où les adverbes *surtout* ou *sans doute* signalent une adhésion du locuteur au contenu propositionnel introduit, contenu qui est anti-orienté argumentativement par rapport à un contenu qui précède.

L'exemple (d) est particulièrement intéressant en ce qu'aucun des traits définitoires de l'ironie (écho, feintise ou contradiction argumentative) n'y est décelable. Ce qui déclenche l'ironie est le décalage entre un type de contenu hautement subjectif et sa faible prise en charge par le locuteur. Cet exemple ouvre la voie à une étude plus approfondie du rôle des marqueurs épistémiques dans le déclenchement ou le sur-marquage d'un énoncé ironique. Il permet également d'introduire un troisième paramètre dans l'étude de l'ironie après le mode de *présentation du contenu* et la *fonction discursive* : le *type de contenu propositionnel introduit*.

Au terme de cette incursion épistémologique sur l'ironie, nous espérons avoir montré que l'ironie ne peut pas être définie en termes de conditions nécessaires et suffisantes, mais plutôt comme un phénomène graduel et protéiforme qui, sans pouvoir être enfermé dans le moule d'une définition englobante, gagnerait à être étudié dans des corpus authentiques.

Ainsi, le corpus que nous avons observé soutient l'hypothèse de départ selon laquelle les traits de l'ironie : *écho*, *feintise*, *contradiction argumentative* se manifestent tantôt de manière indépendante, tantôt de manière conjointe. Une future recherche se proposera de cerner de plus près le rôle sémantico-pragmatique des marqueurs épistémiques dans le déclenchement d'une lecture ironique.

SIMINICIUC Elena
Universités de Fribourg, Suisse - Babeş-Bolyai, Roumanie
elena.siminiciuc@unifr.ch

Bibliographie

- BERRENDONNER, A., *Éléments de pragmatique linguistique*, Paris, Minuit, 1982.
BERRENDONNER, A., « Portrait de l'énonciateur en faux naïf », *Semen* 15, 2002
CAREL, M., « Ironie, humour, paradoxe », in *Humour et crises sociales*, Paris, Harmattan, 2011.

LA MAUVAISE PAROLE

DUCROT, O., *Le dire et le dit*, Paris, Minuit, 1984.

DUCROT, O., « Ironie et négation », in *Ironie et un peu plus*, Frankfurt am Main : Peter Lang, 2010.

KERBRAT-ORECCHIONI, C., « L'ironie comme trope », *Poétique* 41, 1980.

SPERBER, D., & WILSON, D., « Les ironies comme mentions », *Poétique* 36, 1978.

SPERBER, D. & WILSON, D., *La pertinence. Communication et cognition*, Paris, Minuit, 1989.

WILSON, D., « The Pragmatics of Verbal Irony : Echo or Pretense », *Lingua* 116, 2006.